



Loyers impayés depuis plusieurs mois

Par **marie**, le **07/09/2011 à 10:13**

Bonjour, rnbonjour, ma belle-mère étant décédée au mois d'avril, je suis l'usufruitière de son local commercial- elle avait loué celui-ci mensuellement, or depuis plusieurs mois,(ma belle-mère n'étant plus en état de suivre sa comptabilité), son locataire en a profité pour ne plus payer ses loyer - en tant qu'usufruitière je me dois de les lui réclamer - ce locataire doit partir à la fin du mois de septembre, avec un arriéré d'impayés de plusieurs mois - que dois-je faire ?rnfaire intervenir un huissier ? très rapidement? puis-je demander à mon notaire d'intervenir à ma place ?merci de me répondre rapidement, étant loin du lieu de location je ne peux pas me déplacer.rnmerci rncordialement

Par **cocotte1003**, le **07/09/2011 à 17:47**

Bonjour, commencez par contacter par LRAR, le locataire et ses cautions s'il en a (chacun une lettre) pour les sommer de régler sous huit jours la totalité des loyers impayés. Vous pouvez envisager (si la totalité ne peut être réglée d'un coup) de faire un échéancier de paiement. Puisque vous avez un notaire, demandez au locataire que sa lettre d'engagement soit expédiée directement chez le notaire. Sans réponse du locataire sous huitaine, n'hésitez pas à remettre le dossier à un huissier, je vous conseillerais de faire faire l'Etat des Lieux de Sortie par ce même huissier, cordialement

Par **marie**, le **07/09/2011 à 18:38**

merci pour votre réponse, je vais le faire